

Les craintes du cardinal André Vingt-Trois – Présent du 2 avril 2009

Publié le 2 avril 2009
6 minutes

Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

Olivier Figueras

Mardi s'est ouverte à Lourdes l'assemblée plénière des évêques de France, auxquels le président de la Conférence épiscopale, le cardinal Vingt-Trois a, tout à la fois, donné une feuille de route, et fait part de ses doutes.

La feuille de route présentée par l'archevêque de Paris, et qui a fait l'objet de la seconde partie de son discours inaugural, est assez simple – dans l'énoncé du moins – et le cardinal a ainsi résumé les principaux dossiers qui la constituent : « nouvelles pauvretés, enseignement supérieur catholique, bioéthique, indifférence religieuse, etc. » Il n'a pas manqué, pour les introduire, d'évoquer la crise économique internationale, qui affecte tous et chacun, y compris l'Eglise, en appelant à prendre garde aux *réflexes protectionnistes*, et en s'en remettant à l'Union européenne qui, croit-il, puisque le constat qu'il dresse est contraire à cette affirmation, a apporté « les conditions d'un réel développement économique dans une certaine solidarité ».

Cela dit, il se méfie de la *révision prochaine des lois dites de bioéthique*. « Nous ne devons pas céder, explique-t-il, à la surenchère des lobbies qui cherchent à provoquer le basculement des décisions transgressives d'un pays à l'autre. Le bonheur des hommes n'est pas la somme des plus petites exigences ramenées à un commun dénominateur. Légiférer en ce domaine ne saurait consister à s'aligner sur les pays les plus permissifs. » Et il dénonce en ces matières, et tout particulièrement à propos du récent projet de loi sur des délégations de l'autorité parentale, un *travers de notre société* : « le recours constant à de nouvelles lois pour trouver des solutions à des difficultés réelles mais très partielles ».

Le soutien à Benoît XVI

Dans la première partie de son discours, le cardinal Vingt-Trois a tenu à redire son *attachement fidèle* au Pape, en des termes pourtant critiques :

« La préparation insuffisante de la levée des excommunications qui confrontait subitement le Pape au négationnisme de Mgr Williamson, l'annonce du décret avant que les évêques en fussent informés, étaient des dysfonctionnements évidents des services concernés. En votre nom, j'ai écrit au Pape et je l'ai rencontré pour lui dire notre soutien et combien de tels procédés étaient néfastes et ruineux pour son projet de réconciliation. »

Et son Eminence continue en ces termes :

« J'ai dit aussi au Pape que l'émotion soulevée dans notre Eglise, en France, n'exprimait pas seulement la hargne des spécialistes de l'opposition à l'institution ni le désir de nuire à

l'Eglise, même s'ils étaient réels et sont bien apparus depuis ! Parmi les chrétiens et d'autres, la tristesse et la déception manifestaient aussi un réel attachement à l'Eglise ou, au moins, une certaine attente à son égard. La note de la Secrétairerie d'Etat puis la lettre personnelle du Pape aux évêques ont rassuré sur les conditions d'octroi d'un statut canonique à la Fraternité Saint Pie X. La méfiance qui s'était installée se dissipera avec la rapide mise en œuvre des décisions annoncées par le Pape quant à la Commission Ecclesia Dei. Les changements nécessaires confirmeront la fermeté exprimée par le Pape pour l'organisation des procédures à venir. Mais déjà nous pouvons adresser au Saint Père l'expression de notre reconnaissance pour sa lettre personnelle adressée aux évêques, pour la confiance qu'elle exprime et pour l'exemple qu'elle nous donne. Dans ce moment où l'on assiste à un déchaînement de haine contre la personne de Benoît XVI, nous voulons lui dire collégialement notre affection et notre communion profonde. Au moment de l'épreuve, les évêques de France ne font pas défaut au Pape. Tous l'ont dit à plusieurs reprises au cours de ces semaines et nous le répétons volontiers aujourd'hui. »

Ce soutien appelle deux observations : la première est que le cardinal-archevêque-président soutient le Pape en critiquant sa Curie – ou du moins certains de ses représentants contre lesquels il utilise les critiques d'autres membres de la Curie... Mais, et c'est là la seconde observation, le choix de la levée des excommunications est un contre-exemple manifeste, puisque l'on sait que ce dossier tient particulièrement à cœur le Pape, et qu'il a exprimé sa volonté de le voir avancer.

Le cardinal ne peut l'ignorer : en mars 2006, le Sacré Collège, réuni autour de Benoît XVI, avait (notamment) étudié la question du statut de la Fraternité Saint-Pie X, et le cardinal Ricard s'était fait l'écho de ce souci du Pape, le mois suivant, à l'assemblée de Lourdes. Il y a eu depuis, au mois de décembre dernier, la réunion élargie de la Commission *Ecclesia Dei* – à propos de laquelle il n'est pas sûr que l'interprétation du cardinal corresponde à une réalité qui apparaît beaucoup plus complexe qu'il ne veut le croire – sous la présidence du cardinal Bertone.

Certes, le Pape est désireux d'avoir des débats doctrinaux – peut-être plus encore que Mgr Fellay. Mais la *délocalisation* samedi dernier des ordinations sous-diaconales, « à la demande du Saint-Siège » (*Présent* du 26 mars), montre assez la volonté romaine de parvenir, d'une façon ou d'une autre, à des accords, fussent-ils progressifs. On en est donc réduit, en écoutant le cardinal Vingt-Trois, à se demander à quoi tend sa critique... sinon qu'elle manifeste peut-être la crainte que sa lecture de la lettre du Pape ne soit pas la bonne.

Au-delà de son avis sur la Fraternité Saint-Pie X, le cardinal se défie de la *surenchère médiatique*. Et il évoque l'affaire du préservatif, qui a occulté les *discours importants* du Pape ; ou l'affaire de Recife qui « fut médiatisée sans apporter aucune information critique sur ce qui s'est réellement passé ».

Tout était pourtant dans *Présent*. Nous pouvons faire tenir à son Eminence les exemplaires qui en ont traité. Voire lui offrir un abonnement...

Olivier FIGUERAS

Article extrait du n° 6813 du jeudi 2 avril 2009 – *Présent*